

Description des travaux de vérification des compteurs**PV FICHE CONSTAT N° TH28**

Au cours du contrôle effectué sur le réseau de distribution électrique de la ville de THIES,
26.12.2025, par l'entreprise ENERGIE EXPRESS SARL à des fins de vérifications annuelles
 par échantillonnage de la conformité des mesures d'énergie des compteurs de la SENELEC.

Il a été constaté sur :

- Le compteur Numéro : 11129155
- Marque : SIMELEC
- Type : M2X
- Constante d'impulsion : 2,5 wh/5
- Rapport TC : /Rapport TP :
- Classe : 2 Année : 2010
- Calibre : 230V / 10-60A Fréquence: 50Hz
- Indexes : k1 k2 (k1+k2) 15384 kWh Pmax

Installé et utilisé par Mr El Hady cheikh Ahmed Tidiane DI
 à l'adresse Keur Massamba GUEYE

CONSTATS EXTERNES :**A1 - plombs**

Fils plomb coupé (s)	<input type="checkbox"/>
Fils inexistants	<input type="checkbox"/>

A2 – Scellés du boitier

Nr. scellés du boitier	
Plombs falsifiés	<input type="checkbox"/>
Autres plombs	<input type="checkbox"/>

A3 - Capots

dévissé	<input type="checkbox"/>
ouvert	<input type="checkbox"/>
cassé	<input type="checkbox"/>
percé	<input type="checkbox"/>

A4 – Ecran LCD

cassé	<input type="checkbox"/>
eteint	<input type="checkbox"/>

A5 - Raccordements

Bouclage du compteur	<input type="checkbox"/>
Bouclage des TC	<input type="checkbox"/>
Isolation des TP	<input type="checkbox"/>

CONSTATS INTERNES :**B1 – Circuit du compteur**

Carte Mère manipulé	<input type="checkbox"/>
---------------------	--------------------------

COMMENTAIRES :

--

Ont approuvé les constats et signé la présente fiche de constat les personnes ci-après :

ENERGIE EXPRESSFatou DiopJF**SENELEC**HOP

Protocole d'étalonnage des compteurs de la SENELEC

CLIENTclient absent

PROCES VERBAL DE VERIFICATION DE COMPTEUR D'ELECTRICITE

Le 26/12/2025 à THIES

L'entreprise ENERGIE EXPRESS SARL a procédé à la vérification du compteurs N°
11129155 Appartenant à la SENELEC et posé pour le client :

- Prénoms et noms : El Hadj Cheikh Ahmed Tidiane DI
- Raison Social :
- Adresse : Keur Massamba GUEYE
- Type de compteur : M2 X
- Compte de contrat : 21116287785

Où nous avons constaté ce qui suit, (voir en Annexe la fiche de constat)
N° TH.9.8 du 26/12/2025

Au regard des constatations contenus dans la fiche précitée nous déclarons le compteur ci-après :

- CONFORME
 NON CONFORME

Après lecture, les personnes ci-après ont accepté de signer le présent procès-verbal.

ENERGIE EXPRESS

Fatou Diop
D-

SENELEC

H. J. T. F. T. 17

LE CLIENT

client absent